
BUDGET 2019

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

La loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République (loi ATR) a institué le principe d'un débat d'orientations budgétaires préalable au vote du budget primitif, disposition inscrite à l'article L 2312-1 du Code général des collectivités locales (CGCT).

La loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite Loi NOTRe, dans son article 107 intitulé « Renforcement de la transparence financière des collectivités territoriales » vient modifier l'article L2312-1 du CGCT sur les règles relatives au débat d'orientation budgétaire.

Il précise notamment qu'un rapport retraçant les informations financières essentielles de la collectivité, doit être présenté aux conseillers communautaires lors du D.O.B., qu'il fasse l'objet d'une délibération spécifique et que ce rapport d'orientations budgétaires (ROB) soit joint au prochain budget primitif et annexé par la suite au futur compte administratif.

Le Président de la Communauté de Communes présente les principales orientations qui vont présider à l'élaboration du budget 2019.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2019 et l'ensemble de ses éléments, ont été discutés et élaborés en Bureau Communautaire (20 novembre 2018), mais aussi en commission « stratégie et prospective financière » (6 novembre 2018), puis il sera présenté à l'assemblée délibérante, lors de la séance du Conseil Communautaire du 27 novembre 2018.

Quant à la présentation du budget 2019, il sera présenté et proposé au vote des conseillers, lors du Conseil Communautaire du 18 décembre 2018.

I - LE CONTEXTE BUDGETAIRE

1. LA 1^{ERE} PARTIE DU MANDAT : 2014-2017

CCVG					
<i>strate: EPCI à FPU de 20 000 à 50 000 hab.</i>					
SYNTHESE : équilibres financiers <i>en milliers d'euros</i>	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variations
	<i>B Pepl</i>	<i>B Pepl</i>	<i>B Pepl</i>	<i>B Pepl</i>	2017/2014
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	19 847 689	19 972 353	19 864 037	20 416 097	2,9%
DEPENSES DE GESTION	15 872 772	16 507 797	18 481 411	18 111 194	14%
EPARGNE DE GESTION	3 974 918	3 464 556	1 382 626	2 304 903	-42%
intérêts de la dette	26 774	48 546	132 950	177 094	561%
EPARGNE BRUTE	3 948 144	3 416 010	1 239 644	2 173 434	-45%
remboursement en capital (hors RA)	94 366	120 153	324 257	453 640	381%
EPARGNE DISPONIBLE	3 853 778	3 295 857	915 387	1 719 793	-55%
					<i>Montant moyen/an</i>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 968 086	7 760 975	9 993 230	3 282 925	6 751 304 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 208 199	1 356 887	2 330 228	1 352 681	1 561 999 €
BESOIN DE FINANCEMENT	4 759 887	6 404 089	7 663 002	1 930 244	5 189 305
emprunt (hors refinancement de dette)	0	4 000 000	4 000 000	1 500 000	
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	1 803 673	2 674 595	-294 350	995 199	
capacité de désendettement (endet. /ep. Brute en nbre d'années)	0,3	1,4	8,3	4,4	capacité de désend
ENDETTEMENT	1 021 000	4 899 936	10 269 936	9 624 621	

Sur la 1^{ère} partie du mandat, jusqu'en 2016, les différents programmes d'équipements conduits par la CCVG (Centre Aquatique - voiries - requalifications des parcs d'activités - PLH, ...) ont entraîné **un accroissement des besoins de financement des investissements**, à la fois en montant et à la fois en évolution (+ 2 903 K€ sur 3 ans).

En parallèle, **l'autofinancement** (les recettes qui restent, une fois retirées les dépenses de fonctionnement) s'est dégradé entre 2014 et 2016, puisqu'il a diminué de presque 3 millions d'euros (- 2 938,4 K€).

Ainsi, **la part d'emprunt pour financer les travaux d'équipement** s'est élevée de 9,5 millions d'euros. Ces emprunts contractés en 2015, 2016 et en 2017, vont générer des annuités de remboursement qui progressent en montant et qui ponctionneront les capacités brute d'investissement annuelle (voir prospective).

On notera qu'en 2017 l'autofinancement est en nette hausse, alors qu'en parallèle, les programmes d'investissement sont en baisse.

En analysant la structure de l'autofinancement de 2014 à 2017 telle que ci-dessous, on note plusieurs phénomènes :

Une reprise de la progression des ressources en raison, d'une part, de l'arrêt de la prise en charge de la partie du FPIC des Communes en 2017 (le FPIC étant un prélèvement sur ressources de la CCVG depuis 2012 au profit de l'Etat).

ressources		ressources				Evolution moy.
Années	2014	2015	2016	2017		
DCTP	3 739 608 €	3 657 993 €	3 587 208 €	3 487 529 €	-6,7%	
DGF interco.	313 683 €	114 907 €	- 45 067 €	- 116 230 €	-369,9%	
DCRTP	739 171 €	739 171 €	739 171 €	739 171 €	0,0%	
FPIC	- 1 034 187 €	- 1 514 291 €	- 2 245 726 €	- 791 333 €	-30,7%	
Fiscalité CCVG	12 030 261 €	12 545 961 €	12 700 137 €	13 081 746 €	8,7%	
dt FPIC Communes	729 095 €	1 045 295 €	1 552 227 €	- €	-100,0%	
TOTAL	15 788 536 €	15 543 741 €	14 735 723 €	16 400 883 €	3,9%	

D'autre part, on observe **une dynamique forte de la fiscalité**, certes moindre qu'avec la TPU, mais assise sur des bases solides et confortée par une progression continue de la fiscalité en provenance des ménages (TH, TF), tout comme celle qui reste majoritaire dans les produits : la fiscalité économique (CFE, CVAE, TASCOCOM, IFER).

Produit CVAE par commune et poids relatif de chaque commune dans le produit total

		2011		2017	
Libellé de l'EPCI	Commune	Produit CVAE	Poids relatif	Produit CVAE	Poids relatif
CC de la Vallée du Garon (Ccvg)	BRIGNAIS	1 363 429 €	51,2%	1 715 686 €	51,5%
CC de la Vallée du Garon (Ccvg)	CHAPONOST	600 428 €	22,5%	655 581 €	19,7%
CC de la Vallée du Garon (Ccvg)	MILLERY	140 819 €	5,3%	166 271 €	5,0%
CC de la Vallée du Garon (Ccvg)	MONTAGNY	214 676 €	8,1%	248 855 €	7,5%
CC de la Vallée du Garon (Ccvg)	VOURLES	344 629 €	12,9%	546 342 €	16,4%
TOTAL		2 663 981 €	100,0%	3 332 735 €	100,0%

Produit CFE par commune avant/après suppression de la TP et poids relatif de chaque commune dans le produit total

		2009	2010	2017
Libellé Comm	Cotisation EPCI		Cotisation EPCI	Cotisation EPCI
BRIGNAIS	4 278 376 €	43,3%	1 112 833 €	40,9%
CHAPONOST	2 738 880 €	27,7%	794 051 €	29,2%
MILLERY	597 130 €	6,0%	161 973 €	5,9%
MONTAGNY	787 794 €	8,0%	317 392 €	11,7%
VOURLES	1 474 250 €	14,9%	336 588 €	12,4%
TOTAL	9 876 430 €		2 722 837 €	

Du côté des reversements, la part de ressources reversées aux Communes membres de 2014 à 2017 (hors FPIC des Communes), qui représente 73% des ressources en 2017 (hors recettes courantes = tarifs, loyers, participations,...), a progressé de façon continue également, avec un taux de progression de près de +14%.

reversements		reversements (emplois principaux)			
Années	2014	2015	2016	2017	
DSC	3 480 121 €	3 499 555 €	2 504 964 €	3 301 333 €	-5,1%
AC	6 716 988 €	6 650 433 €	8 599 433 €	8 599 433 €	28,0%
Envlpe entret voiries	259 036 €	465 000 €	- €	- €	-100,0%
TOTAL	10 456 145 €	10 614 988 €	11 104 397 €	11 900 766 €	13,8%
Soldes	5 332 392 €	4 928 753 €	3 631 326 €	4 500 117 €	-15,6%
autres coûts gest,	1 485 056 €	1 581 856 €	1 756 479 €	1 825 440 €	22,9%
GRH	1 150 407 €	1 307 623 €	1 380 481 €	1 439 788 €	25,2%
solde aut rec, aut coûts	1 156 849 €	1 256 583 €	421 021 €	484 904 €	-58,1%
autofinanc réel	3 853 778 €	3 295 857 €	915 387 €	1 719 793 €	-55,4%

Le solde, qui est la différence entre les ressources (dotations, fiscalité) et les reversements aux Communes (AC, DSC), a nettement diminué (-15,6%), du fait de l'augmentation moins rapide des ressources (+3,9%) par rapport à celle des reversements (+13,8%).

Sous l'effet de transferts de compétences, de la participation à l'exploitation d'AquaGaron et de la mise en place de services mutualisés (entretien voiries, marchés publics, affaires juridiques, ADS, politique de la ville, agriculture, informatique), les autres coûts de gestion et ceux de la GRH ont augmenté, contribuant aussi à la diminution de la capacité d'autofinancement.

2. LE BUDGET 2018

A l'instar du CA 2017, le budget 2018 devrait se terminer sur les résultats suivants : (voir édition des comptes au 8/11/2018 ci-dessous).

Section de fonctionnement dépenses & recettes :

Selon la balance provisoire suivante, le solde entre les recettes courantes et les dépenses de gestion devrait se situer aux alentours de +2,1M€ et +2,3M€

	Chapitre	Compte	N° Compte	Total Prévu	Liquidé	Réalisé	%(R...	Disponible...	%
D				18 299 748,00 €	14 409 497,00 €	17 655 587,61 €		644 160,39 €	
F				18 299 748,00 €	14 409 497,00 €	17 655 587,61 €		644 160,39 €	
		011 - Charges à car...		1 518 114,00 €	959 874,34 €	1 407 836,70 €		110 277,30 €	
		012 - Charges de p...		1 569 201,00 €	1 223 875,46 €	1 280 740,25 €		288 460,75 €	
		014 - Atténuations ...		13 871 887,00 €	11 285 679,25 €	13 855 051,25 €		16 835,75 €	
		65 - Autres charge...		1 128 846,00 €	845 153,37 €	1 015 123,52 €		113 722,48 €	
		66 - Charges financ...		167 300,00 €	73 710,00 €	73 710,00 €		93 590,00 €	
		67 - Charges excep...		44 400,00 €	21 204,58 €	21 904,58 €		22 495,42 €	
		68 - Dotations aux a...		0,00 €	0,00 €	1 221,31 €		-1 221,31 €	
R				20 441 669,00 €	15 874 900,93 €	20 009 776,76 €		431 892,24 €	
F				20 441 669,00 €	15 874 900,93 €	20 009 776,76 €		431 892,24 €	
		013 - Atténuations ...		6 500,00 €	5 652,32 €	5 652,32 €		847,68 €	
		70 - Produits des se...		56 125,00 €	34 800,14 €	47 800,14 €		8 324,86 €	
		73 - Impôts et taxes		15 333 321,00 €	11 651 056,42 €	14 831 364,66 €		501 956,34 €	
		74 - Dotations, subv...		4 363 848,00 €	3 617 858,53 €	4 389 554,14 €		-25 706,14 €	
		75 - Autres produits...		659 375,00 €	444 187,49 €	614 059,47 €		45 315,53 €	
		77 - Produits except...		22 500,00 €	121 346,03 €	121 346,03 €		-98 846,03 €	
Total				18 299 748,00 €	14 409 497,00 €	17 655 587,61 €		644 160,39 €	
Total				20 441 669,00 €	15 874 900,93 €	20 009 776,76 €		431 892,24 €	

Pour évaluer la capacité d'autofinancement prévisionnelle, il faut retirer au solde précédent, le remboursement 2018 en capital de la dette, soit 550K€.

▼ ...	▲ ...	▼ Chapitre	▼ Compte	N° Compte	Total Prévu	Liquidé	Réalisé	%(R...	Disponible...	%
					597 000,00 €	441 518,42 €	441 518,42 €		155 481,58 €	
					597 000,00 €	441 518,42 €	441 518,42 €		155 481,58 €	
		16 - Emprunts et det...			597 000,00 €	441 518,42 €	441 518,42 €		155 481,58 €	
=	Total				597 000,00 €	441 518,42 €	441 518,42 €		155 481,58 €	
=	Total									

Ainsi, la CAF nette 2018 devrait s'élever autour de 1,55M€ et 1,75M€ (comme en 2017).

Le budget 2018 prévoit jusqu'à 4 722 K€ d'opérations d'équipement et 2 112 K€ de recettes propres.

Section d'investissement – dépenses d'équipement :

Chapitre	Compte	N__Compt	Total_Prévu	Liquidé	Engagé	Réalisé
20 - Immobilisations incorporelles			195 330	25 744	39 180	64 924
204 - Subventions d'équipement versées			627 042	146 139	335 621	481 759
21 - Immobilisations corporelles			945 163	369 539	336 783	706 322
23 - Immobilisations en cours			2 884 784	1 235 767	1 793 923	3 029 691
4581 - Opérations sous mandat			70 000	36 985	8 843	45 828
			4 722 320	1 814 175	2 514 350	4 328 524

Section d'investissement - recettes :

			2 112 200	482 617	541 259	1 023 875
Chapitre	Compte	N__Compt	Total_Prévu	Liquidé	Engagé	Réalisé

Selon différents scénarios de réalisations / restes à réaliser, **le besoin de financement 2018 devrait s'établir entre 1,5M€ et 2M€** (solde des dépenses d'équipement – recettes propres d'investissement).

Ceci signifierait que la section d'investissement serait toute autofinancée par l'excédent de fonctionnement dégagé en 2018, **sans recours à l'emprunt.**

Si l'on tient compte de l'excédent 2017 (1M€), **le résultat 2018 devrait donc se situer au même niveau qu'en 2017, soit 1M€.**

Dans ce contexte, quelles seraient les orientations budgétaires 2019 ?

II - ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>budget principal CCVG</i>		Total 2018 (BP+BS)	Orientations 2019	Ecart 2019/2018
RECETTES COURANTES DE FONCT		20 419 169	20 980 913	561 744
dotations de fonctionnement - compensations				
	<i>dt DGF (pour info.)</i>	4 272 973	4 248 200	- 24 773
	<i>dt DCRTP</i>			
impositions directes (CFE- TH- CVAE,...)				
	<i>dt FNGIR</i>	15 333 321	15 930 713	597 392
	Aut. rec. Fisc. (TEOM- taxe séjour)			
recettes d'exploitation	subvention Environnement, Agricult.	812 875	802 000	
	produits d'exploitations GV+ subventions CAF + POV			
	produits d'exploit Pépinière (loyers & élec. Solaire)			
	loyers centre aquatique			
	rec. divers (excep, assce, rbst,...)			
	loyers gendarmerie / BMO			- 10 875

L'essentiel à noter sur les recettes courantes en 2019, serait une augmentation de la CVAE de plus de 500 K€ par rapport à 2018 (fiscalité).

Les autres postes (dotations et recettes d'exploitation) seraient stables sur la période.

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>budget principal CCVG</i>		Total 2018 (BP+BS)	Orientations 2019	Ecart 2019/2018
DEPENSES DE FONCT		18 088 048	18 354 600	266 552
fs de perso.	frais de personnel + élus	1 656 184	1 713 000	
	<i>dt fs Elus + Assemblée.</i>			
	<i>dt fs perso. CPAJ - Informat - ADS</i>			
dépenses de gestion & des missions	frais et moyens généraux (dont comm ^e)	2 231 316	2 200 000	
	mission entretien voiries urb & éco et voies douces			
	participation à l'OT - tourisme			
	mission pôle social (POV-act So GV-Eco-Emplois)			
	missions environnement & agriculture			
	mission PLH-Aménagt du Territ -ADS- Dév. Eco			
	Gestion centre aquatique (subvention d'équilibre + AMO DSP)			
	Gestion bât siège et Rochilly			
	gestion Aires d'Accueil Gens du Voyage			
	gestion bât. Pépinière			
gestion Gendarmerie BMO (hors rbst de la dette)				
	participation SOL & SMAGGA/SYSEG			- 31 316
reversements (+ compris FPIC)	Attrib.de Compens.aux Communes	14 200 548	14 441 600	
	Reversement TEOM- TS			
	Reversement FPIC & DGF nég à l'Etat			
	Reversement DSC aux Communes			
				241 052

C'est principalement la DSC reversée aux communes qui augmenterait en 2019 de 230K€.

Les frais de personnel et les dépenses de gestion et d'interventions évolueraient à la marge en 2019.

3. LES SOLDES D'AUTOFINANCEMENT

Ainsi le solde de gestion et l'autofinancement (l'annuité de dette étant stabilisée à 750 K€) devraient augmenter significativement en 2019 (environ +300 K€).

	<i>budget principal CCVG</i>	<i>Total 2018 (BP+BS)</i>	<i>Orientations 2019</i>	<i>Ecart 2019/2018</i>
RECETTES COURANTES DE FONCT		20 419 169	20 980 913	-20 419 169
DEPENSES DE FONCT		18 088 048	18 354 600	-18 088 048
1- EPARGNE de GESTION		2 331 121	2 626 313	295 192 €
annuité en intérêts de la dette			160 000	
2- AUTOFINANCEMENT BRUT		2 141 921	2 466 313	324 392 €
annuité en capital			572 000	
3- AUTOFINANCEMENT NET		1 561 921	1 894 313	332 392 €

4. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

Différents scénarii d'opérations d'investissement sont envisagés pour le budget 2019. On peut les présenter par pôle.

POLE VOIRIE

Aux programmes classiques de requalifications annuels (1,6 M€), viendront s'ajouter :

- la participation à l'aménagement du centre gare de Brignais (1M€)
- une 1^{ère} participation à l'opération départementale sur les 7 chemins (250K€).

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-VIE DES ENTREPRISES

Il est envisagé :

- une participation en fonds propres pour le projet de montage d'une Société Publique Locale (1 M€),
- la création d'un fonds d'interventions d'aide aux entreprises aux côtés de la Région AURA (250 K€).

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Il est prévu d'investir sur le projet anti grêle aux côtés du Département, de l'Etat, des Communautés de Communes partenaires, de la Chambre d'Agriculture. Ce projet (750K€) est fortement subventionné.

POLE BATIMENT,

Il s'agit de prévoir la 2ème tranche de travaux d'extension de la Gendarmerie de Brignais (420 K€).

En synthèse, les différents programmes 2019 s'élèveraient à 7 166 K€, soit bien plus qu'en 2018.

SECTION INVESTISSEMENT		Total 2018 (BP+BS)	Orientations 2019
(opérations)	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 722 320	7 165 900
26	moyens généraux logistique CCVG	4 722 320	7 165 900
95	opérations diverses (fonds d'aide à l'implant°éco)		
39-42-43	voirie (prog. Annuel), voies douces		
41	BMO & Gendarmerie		
	<i>création SPL amégt/dév éco</i>		
31	PLH / Aménagement		
22	Environnement / ENS / Agric		
35	Centre Aquatique		
20	Rochilly		
25&32	Gens du Voyage		
<i>dép. CCVG</i>	<i>Avec dép. CCVG aux Communes Opé en MO Unique</i>		
30	requalif° des Parcs d'Activités		
21	Aménagements éco fonciers & immo (dt Pépin)		

Du côté des ressources propres, on peut envisager :

- 800 K€ de FCTVA sur les opérations éligibles,
 - 650 K€ de subventions (plan prévention grêle et voies douces),
- soit environ 1,5 M€ de recettes hors emprunt.

SECTION INVESTISSEMENT		Total 2018 (BP+BS)	Orientations 2019
RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 803 174	1 521 024
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	FCTVA	1 803 174	1 521 024
	subventions et fonds de concours		
<i>réajustements</i>	<i>subventions et fonds de concours</i>		
<i>Rbst Communes</i>	<i>Rbsts dép. Communes à CCVG Opé en MO Unique</i>		
<i>divers recettes (cessions, rétrocessions, op. patrimoniales, rév° de marché,...)</i>			
BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (Dép-Rec avt empt)		2 919 146	5 644 876
AUTOFINANCEMENT NET (rappel)		1 561 921	1 894 313
EMPRUNT(équil.)	<i>emprunt total</i>	724 052	3 750 564
	<i>ajustement emprunt = BS</i>		

Dans cette optique, à côté de l'autofinancement prévisionnel de 1 900 K€, le besoin de financement pourrait s'élever à 5 645 K€ et le besoin d'emprunt à inscrire serait de 3 750 K€.

III - PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2019-2022

Sur la base de ce scénario, la conformité des équilibres budgétaires et du plan pluriannuel d'investissement est assurée en 2019.

Rappelons que la stratégie financière pluriannuelle sur laquelle s'est portée le choix des élus pour élaborer les budgets du mandat 2014-2020, répond à 2 principes :

- **Un maintien du stock de dette à 10M€**, pour maintenir un volume d'opérations d'investissement optimisé, moyennant des emprunts limités aux remboursements annuels.
- **Un maintien des versements élevés aux communes** (un taux de reversement supérieur à 60% du budget de dépenses de fonctionnement, soit 65% en 2017, 63 % en 2018 et 61% en 2019).

Concernant les grands projets à financer (à côté des investissements récurrents évalués entre 2 et 2,5 M€ par an), le PPI prévoit sur la fin du mandat les investissements suivants :

- 1 000 K€ sur l'aménagement des 7 chemins,
- 3 200 K€ sur les Pérouses (PLH et voiries compris),
- 1 000 K€ sur l'opération d'aménagement du quartier de la gare à Brignais.

Avec ces hypothèses, on peut présenter une prospective en 2 parties :

SCENARIO DE PROSPECTIVE 2018-2019

SYNTHESE		2017	2018	2019
<i>0</i>		CA	BP & BS	DOB
	RECETTES COURANTES DE FONCT	20 416 098	21 209 169	20 980 913
	DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS (y	18 111 196	18 088 048	18 354 600
	1- EPARGNE GESTION	2 304 902	3 121 121	2 626 313
	intérêts de la dette	177 094	167 300	160 000
	2- EPARGNE BRUTE	2 173 434	2 141 921	2 466 313
	remboursement en capital (hors RA)	453 640	580 000	572 000
	3- EPARGNE DISPONIBLE	1 719 794	1 561 921	1 894 313
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 282 925	4 722 320	7 165 900
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 352 681	1 803 174	1 521 024
	4- BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSE	1 930 244	2 919 146	5 644 876
	7 - EMPRUNT	1 500 000	724 052	3 750 564
	ENDETTEMENT	9 624 621	9 044 621	10 002 621

Ce scénario repose sur des niveaux d'autofinancement réalisés autour de 1,5 M€ à 2 M€.

Concernant les emprunts inscrits en 2018 (724 K€), ils ne seront pas réalisés. Ce qui pour 2019, permettrait de réaliser un emprunt effectif à concurrence de 1,5 M€ (pour 3,75 M€ inscrits), pour avoir un plafond d'encours de dette ne dépassant pas les 10 M€.

Avec ces hypothèses (autofinancement de 1,9 M€ / Excédent de 2018 de 1M€ / emprunt de 1,5 M€), on peut réaliser les programmes d'équipements à hauteur de 5 M€, jusqu'à 5,5 M€, sans clôturer en déficit, en utilisant toutes les ressources disponibles.

SCENARIO DE PROSPECTIVE 2020-2022

SYNTHESE	taux	2020	taux	2021	taux	2022
	d'évol. %		d'évol. %		d'évol. %	
0						
RECETTES COURANTES DE FONCT	0,8	21 142 484	0,8	21 307 304	0,8	21 475 437
DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS (y	0,4	18 425 530	0,3	18 487 493	0,3	18 549 232
1- EPARGNE GESTION	3,5	2 716 954	3,8	2 819 811	3,8	2 926 206
intérêts de la dette	11,0	177 600	-0,2	177 220	-1,3	174 971
2- EPARGNE BRUTE	3,0	2 539 354	4,1	2 642 591	4,1	2 751 234
remboursement en capital (hors RA)	12,6	643 970	-1,0	637 733	5,9	675 127
3- EPARGNE DISPONIBLE	0,1	1 895 384	5,8	2 004 858	3,6	2 076 107
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-63,0	2 650 000	15,1	3 050 000	13,1	3 450 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT	-65,3	528 203	0,0	528 203	12,4	593 819
4- BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSE	-62,4	2 121 797	18,9	2 521 797	13,3	2 856 181
7- EMPRUNT	-82,8	643 970	-1,0	637 733	5,9	675 127
					* variations et montan	
ENDETTEMENT	0,0	10 002 621	0,0	10 002 621	0,0	10 002 621

Ce scénario de prospective budgétaire permet d'appréhender le niveau de dépenses d'investissement réalisable tout en respectant la stratégie de mandat (Reversements aux Communes > 60% / Endettement < 10M€ / PPI de 37,15 M€ sur 2014/2020 soit 5,3 M€ par an).

Ce scénario montre également que la CCVG respecte les critères d'évolution maîtrisée définis dans la loi de programmation de l'Etat 2018 - 2020, (loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018) à savoir :

- **Evolutions des dépenses de gestion** : entre +1,2% et +0,3% par an (plafond national 1,2% inflation comprise).
- **Evolution du besoin de financement** : il est alimenté à 100%, soit par de l'autofinancement, soit par les excédents antérieurs (fonds de roulement excédentaire), soit avec un solde d'emprunt qui maintient l'encours de dette en dessous 10M€.
- **Evolution de l'endettement** (ratio épargne brute / encours de dette) : entre 4,4 ans et 3,9 ans (plafond national de 12 ans).

SYNTHESE	2017	2018	2019	taux	2020
0	CA	BP & BS	DOB	d'évol. %	
ann. de dette (hors RA)/rec. cour. de fonct (%)	3,1	3,5	3,5		3,9
emprunt hors refinancement (€/hab+rs)	52	25	129		22
endettement (€/hab+rs)	331	311	344		344
endettement/recettes cour. de fonct (%)	47,1	42,6	47,7		47,3
endettement/épargne brute (ans)	4,4	4,2	4,1		3,9

GESTION DE LA DETTE : UN ENCOURS DE DETTE SECURISE, AU COUT ET A LA CHARGE OPTIMISEE.

Un taux d'intérêt sécurisé à 100% sur des index simples et du taux fixe, sans aucun taux structurés ou contrats d'échange de taux (« swaps »).

9 M€ d'encours de dette au 1^{er} janvier 2019 avec une charge financière au taux moyen de 1,47%.

SYNTHESE	2017	2018	2019	taux	2020
0	CA	BP & BS	DOB	d'évol. %	
Coeff de fonds de roult début année (%)	86%	80%	72%		0%
Ann. de dette (hors RA)/rec. cour fet (%)	3,1%	3,5%	3,5%		3,9
Extinction dette ancienne : taux moyen (%)					1,47%
Extinction dette ancienne : intérêts (k€)					147 000

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

26 ETP budgétisés et 22,6 postes pourvus au 1^{er} janvier 2018.

ressources	ressources				Evolution moy.
Années	2014	2015	2016	2017	
GRH	1 150 407 €	1 307 623 €	1 380 481 €	1 439 788 €	25,2%

EQUILIBRES FINANCIERS	2 017	2018	2019	taux	2020
	CA	BP & BS	DOB	d'évol. %	
DEPENSES DE GESTION et des MISSIONS (y c le FPIC)	18 111 196	18 088 048	18 354 600	0,4	18 425 530
frais de personnel + élus	1 439 788	1 650 184	1 713 000	2,0	1 747 260
dt fs Elus + Assemblée.	77 047		81 613	0,0	0,0
dt mise à dispo.personnel Communes + pers. Ext.	186 044		374 550	0,0	0,0

La masse salariale représente un montant de 1 510 K€ sur le budget 2018, soit 8,42% des dépenses réelles de fonctionnement (le taux en moyenne des EPCI comme la CCVG est de 23,8% en 2016).

L'augmentation de ce poste est en correspondance avec la consolidation (voirie-agriculture) et les transferts de compétences (politique de la ville) et la création des services mutualisés (marchés publics – informatique).

Le personnel affecté aux services communs mutualisés représente une charge, en majorité répartie et récupérable auprès des Communes membres utilisatrices, pour un montant d'environ 400 K€ en 2018.

PROTECTION

Une assurance statutaire a été contractée auprès de Sofaxis et couvre la collectivité pour les arrêts de travail. Elle concerne tous les agents de la CCVG depuis 2017.

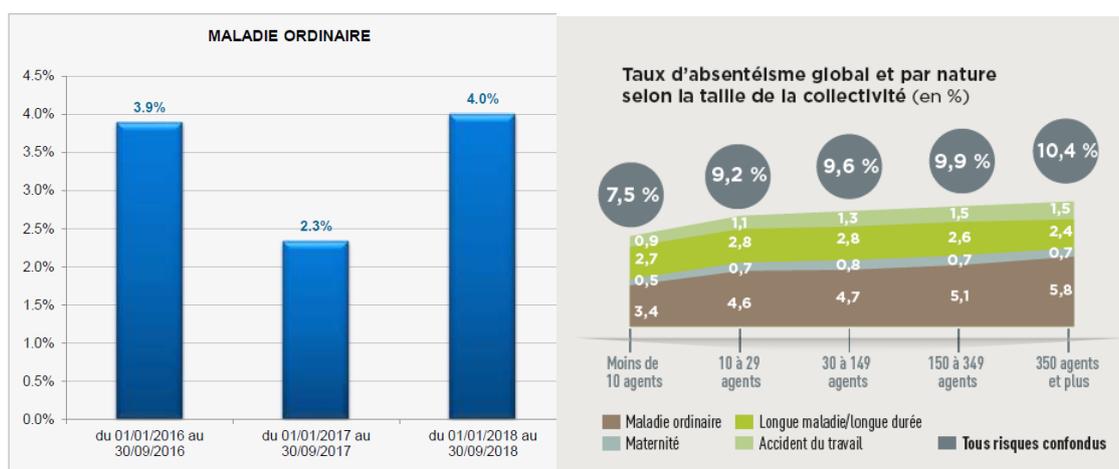
Un nouveau marché a été conclu avec Gras Savoye à compter de 2019 pour une durée de 3 ans. Les primes d'assurances s'échelonnent entre 0,88% (accidents du travail) de la masse salariale et 1,50 % (maladies longues durées).

Les risques « maladie ordinaire » sont assortis d'une franchise de 30 jours pour l'employeur.

Une assurance pour le maintien de salaire après 90 jours d'arrêt est proposée aux agents de la CCVG moyennant une cotisation individuelle. La participation employeur correspond à 0,81% de la masse salariale.

D'autres services sont inclus dans le contrat d'assurance, comme les expertises sur les arrêts de travail, les contre-visites, les soutiens psychologiques, les aménagements et reclassements de postes, les recours et assistance juridique, les actions de préventions.

EVOLUTION SUR 3 ANS DE L'ABSENTEISME GLOBAL



Avec un **taux d'absentéisme de 4,0% en 2018**, le coût « brut » de l'absentéisme à la CCVG représente 1 ETP (soit 30 à 40 K€, non comptées les indemnités de remboursements versées par l'assurance), soit 1/22ème ETP.

Ce coût apparaît **relativement faible aux regards des statistiques nationales** en 2015, puisque le taux d'absentéisme pour une collectivité de notre tranche de nombre d'agents est de 9,2% (sources Sofaxis).